

## FICHE DE LECTURE

### *Archidémocratie. Démocrates de tous les pays, encore un effort !*

François Barnoud et Emmanuel Nardon

Editions du Cliquet, 2013

283 pages

par Marion Bertin Sühr

février 2016

Informations sur le livre et le projet disponibles sur le site : <http://www.archidemocratie.com/>

#### **Les auteurs**

François Barnoud est ingénieur de formation, il réfléchit depuis vingt ans au moyen d'améliorer le fonctionnement des institutions et de la vie publique. Convaincu que le carriérisme des politiciens constitue le maillon faible des systèmes représentatifs, il préconise une véritable déprofessionnalisation de la vie politique.

Emmanuel Nardon est philosophe de formation, il écrit son premier livre en 2005, *L'approche* (Ed Zuma Création) et participe à deux livres collectifs dont *Ecrire, pourquoi ?* (Ed Argol). Son travail d'écriture se situe au croisement de la philosophie, de la psychanalyse, et de la politique.

#### **Résumé**

Le livre se présente sous la forme de trois parties : *La démocratie comme modèle théorique*, *Brève histoire de la démocratie proclamée*, *La révolution du Cliquet*.

Il s'ouvre sur un prologue et se ferme sur un épilogue, tous deux très riches de questionnements.

Dans le prologue, les auteurs posent d'emblée "qu'il n'est pas certain qu'une telle chose – la *démocratie\** – ait existé, ni qu'elle existe, ni même qu'elle puisse exister". Signe, concept ou fantasme ? La démocratie n'aurait-elle qu'une "existence strictement verbale et fantomatique" ?

Ils soulignent par ailleurs que si le mot est souvent brandi, déclamé, rares sont les "discours qui

prennent le temps de définir ce dont ils parlent, comme si la simple invocation du mot *démocratie* suffisait".

La première partie est donc consacrée à la construction progressive d'une définition de la démocratie comme modèle théorique : "de quoi parle-t-on, au juste, lorsque l'on parle de *démocratie* ?".

- la démocratie comme concept : souveraineté de la majorité
- la démocratie comme principe : phase terminale d'un processus de démocratisation (au sens de restitution de souveraineté soustraite)
- le naturel démocrate : la démocratie comme le régime le plus naturel de l'espèce humaine
- la démocratie comme régime : sous condition de délégation démocratique de souveraineté : effectuée par calcul (dans le sens de « *consentement rationnel* ») selon le critère unique de la compétence, tout en satisfaisant aux trois attributs fondamentaux : être temporaire, circonscrite, et réversible

Pour en arriver à ce modèle théorique, les auteurs étayent leur réflexion de divers écrits, notamment *Démocraties* de Jean Baechler, ed Calmann Lévy, 1985. Pour le chapitre sur le naturel démocrate, ils convoquent Spinoza (1632-1675) et sa conception antropolitique.

Ils examinent le sujet sous diverses approches, étymologique, philosophique, historique, anthropologique, et politique. Dans le chapitre "De la démocratie comme régime", une attention particulière est portée sur "la contrainte de délégation".

Dans le prolongement de la définition de ce modèle théorique, les auteurs présentent trois "conditions de possibilité de la démocratie comme régime" :

- la séparation du public et du privé
- la dissémination des centres de pouvoir
- la résistance à l'unification impériale

La deuxième partie est consacrée à une approche historique de la "démocratie proclamée".

Elle commence par un détour sur l'histoire du mot démocratie.

"Passée la courte parenthèse athénienne (508 -338 av J. - C.), le mot *demokratia* disparaît du vocabulaire politique pendant environ 1700 ans". Il entre dans la langue latine vers 1260, avec la traduction de *La Politique* d'Aristote ; soit près de huit siècles après la chute de l'empire romain d'Occident. Quatre siècles plus tard, vers 1650, le mot démocratie réapparaît notamment de façon positive sous la plume de Spinoza.

Démocratie est un mot paria jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Les révolutions anglaise, américaine, française, n'apparaîtront "à visée démocratique" que rétrospectivement.

Et c'est seulement après l'onde de choc déclenchée par les guerres mondiales et la guerre froide que ce

mot deviendra "le concept culte de notre modernité".

Pour l'approche historique des démocraties proclamées, les auteurs choisissent de s'arrêter sur la phase grecque (508–338 av J. – C.) et la phase révolutionnaire (anglaise, américaine et française), pour tracer un itinéraire de "la genèse de la *démocratie* moderne" à "la *démocratie* contemporaine".

La troisième partie s'ouvre sur un schéma de cliquet avec la légende "Le coulisseau, à l'image de l'élus, ne peut aller que vers le haut", suivi d'une explication de l'effet cliquet : "principe qui empêche le retour en arrière d'un processus quelconque". Cette métaphore est utilisée dans de nombreux domaines (administration, analyse de la consommation, médecine, droit constitutionnel, ...). Ici, il est question du "principe du cliquet comme chaînon manquant de la démocratie représentative". "Le principe du cliquet propose l'application de la notion d'effet cliquet à la représentation politique, c'est à dire la mise en place d'un nouveau mécanisme de sélection des gouvernants". "Il devient nécessaire de promouvoir l'émergence d'une nouvelle espèce – *éphémère* et *diversifiée* – de gouvernants."

Les auteurs y proposent une "Matrice du cliquet", simplifiée en une liste de neuf principes applicables à l'ensemble des systèmes représentatifs mondiaux :

- |  |   |
|--|---|
| 1) Principe d'exemplarité des prétendants  | 6) Principe de l'évolution vers le haut (principe du cliquet) |
| 2) Principe d'équité entre les prétendants | 7) Principe de réinsertion                                    |
| 3) Principe de l'entrée par le bas         | 8) Principe d'initiative populaire                            |
| 4) Principe du mandat unique               | 9) Principe du tirage au sort                                 |
| 5) Principe du mandat prioritaire          |   |

Avec comme principe architectonique de la matrice le principe de gradation des mandats.

La troisième partie s'achève sur un exercice de simulation de cette matrice appliqué à la France.

L'épilogue reprend les principaux apports de l'ouvrage ("Lorsque l'on se confronte à la dure réalité historique, on ne trouve donc pas de *démocratie*, mais seulement des processus divers et variés de *démocratisation* ; c'est à dire des *processus* par lesquels certaines populations humaines accèdent à davantage de pouvoir politique.") et enseignements historiques, puis ouvre sur des pistes à explorer "si on voulait sérieusement cheminer vers la démocratie" :

- inventer des procédures de délégation conformes à l'exigence démocratique, c'est à dire " à un partage effectif et transitoire du pouvoir politique"
- s'assurer que le représentant politique est éphémère, mais aussi démocrate, c'est à dire " détenteur de certaines dispositions favorables à la démocratie"

- il serait nécessaire que "la révolution *politique* s'accompagne d'une révolution *éthique*, c'est à dire d'un bouleversement sans précédents dans les comportements de la majorité des humains associés"
- "il conviendrait de se confronter sérieusement à la question éducative sous toutes ses formes, et d'analyser les conditions minutieuses de fabrication du citoyen *démocrate*"
- "il serait également judicieux de se confronter à la question économique sous toutes ses formes"

L'ouvrage se termine donc par un appel aux "démocrates de tous les pays" : fournir l'effort d'élucidation lié aux pistes énoncées, effort qui jusqu'à aujourd'hui n'a pas été accompli.

En annexes :

- "Les avantages en nature des représentants politiques français"
- "Le parcours des cinq derniers présidents de la République"
- "De la démocratie mondiale"

\* dans le livre, des mots sont en italique : dans les citations, j'ai conservé ce choix des auteurs

## **Commentaire**

Ouvrage très organisé, qui présente un raisonnement progressif, étayé de nombreuses références \*\*.

Pour ma recherche, deux axes m'intéressent particulièrement : la notion de commun (intérêt commun, bien commun, agir en commun ...) et ce que j'appelais jusque-là l'éducation à la démocratie.

Dans la première partie, les auteurs définissent l'intérêt commun en le distinguant de l'intérêt général, lui-même défini en référence à l'intérêt particulier. Ils expliquent qu'il est nécessaire d'organiser des "centres publics de décision" ayant vocation à gérer l'intérêt commun, car celui-ci ne se traiterai jamais autrement pour deux raisons : "la diversité des intérêts particuliers produit de la conflictualité – conflictualité que les individus particuliers ne parviennent pas à résoudre " et "l'intérêt commun n'a aucune chance d'être atteint spontanément" parce que chaque acteur poursuit obstinément ses intérêts particuliers.

J'ai toujours associé l'engagement politique à un souci du commun, de ce qui doit être organisé, dans l'intérêt de chacun-e, pour permettre de vivre en paix et dans les meilleures conditions possibles. Et considéré la démocratie comme un mode d'organisation de ce commun assumé collectivement, dans des modalités acceptées et modifiables par ce même collectif. A condition que les individus constituant ce collectif jouent le jeu, s'en intéressent, en comprennent les enjeux, s'y impliquent. Ce qui, à n'en

pas douter, doit s'apprendre.

A l'école, apprendre à critiquer ces modalités, à intervenir pour les faire évoluer, à contribuer à leur institution, à en accepter l'autorité une fois validées, c'est ce que j'appelle la construction du rapport à la loi. Et c'est pour moi un pan essentiel de l'éducation à la démocratie.

A la lecture d'*Archidémocratie*, je suis confortée sur certains aspects, mais les auteurs pointent aussi les limites de la représentation commune de la démocratie. En effet, celle-ci est souvent nommée, d'une manière incantatoire, mais rares sont les occasions de confronter nos aspirations et les voies concrètes qui nous mèneraient vers une *démocratie effective*. Ils dévoilent d'ailleurs de nombreuses contradictions dans leur propre démonstration (exemple de la délégation nécessaire dans la démocratie comme régime, contradictoire avec le principe de non destitution ou transfert de souveraineté, socle de la démocratie comme concept), ce qui souligne la complexité du sujet. Ils pointent par ailleurs rigoureusement les failles des systèmes qui s'en réclament.

Alors au terme de cette lecture, je me demande :

- A quelle démocratie ai-je fait référence dans mes pratiques jusqu'à la découverte de ce livre ?
- Qu'est-ce qu'éduquer à la démocratie ? Eduquer à la *démocratisation* ? "C'est à dire à des *processus* par lesquels certaines populations humaines accèdent à davantage de pouvoir politique" ?
- Construire un rapport à la loi et/ou construire une éthique ?
- "Comment s'acquiert une disposition à l'intérêt commun " ? (épilogue)
- Cette disposition suffit-elle ? Quels sont les compétences nécessaires pour faire un citoyen démocrate ?
- "Dans quelle mesure certains programmes éducatifs participent-ils d'une *paralysie démocratique*" ? (épilogue)
- Dans quelle mesure la coopération à l'Ecole agit en réalité pour plus – ou moins – de démocratie ?
- Comment faire boire un cheval qui n'a pas soif, ou comment susciter une disposition à l'intérêt commun chez des individus adultes qui ne se posent a priori pas la question ?
- Comment contribuer au processus de conversion démocratique dans le contexte politique actuel ?

\*\* très nombreuses notes, complétant les contenus sans alourdir le propos, et ajout d'une Bibliographie sélective en fin d'ouvrage

